

# L'adhésion à l'association à SA-MA-SA Éducation Midi-Pyrénées

## Pour

### Soutenir une approche holistique de la santé

#### Dans ses trois dimensions : physique, psychologique et existentielle.

Adhérer à l'association, en tant que membre,  
vous permet :



- D'être en **lien avec des professionnels « Conseils en Santé Holistique »** (coordonnées des CSH praticiens adhérents sur le site et lors de chaque activité) ;
- D'être **protégé** lors de chaque activité par **l'assurance** prise par l'association ;
- De participer aux activités, conférences, ateliers, ... avec un **tarif « adhérent »** ;
- D'assister gratuitement à une activité spécifique pour les adhérents lors de l'AG ;
- De permettre à SA-MA-SA de proposer des **tarifs préférentiels** aux personnes en difficultés financières ;
- De soutenir l'association qui **fait reconnaître l'approche globale des CSH** ;
- D'assurer les frais de **fonctionnement de l'association**.

Adhérer à l'association, en tant que CSH praticien,  
vous permet :



- De **diffuser** vos **coordonnées professionnelles en tant que CSH** ainsi que votre photo :
  1. sur le **site**,
  2. lors des **activités** de l'association : ateliers, conférences, cafés mieux-être ;
- **D'animer** des cafés mieux-être et des ateliers dans le cadre de SA-MA-SA ;
- De s'inscrire dans un **réseau de CSH** pour **échanger** entre CSH, **actualiser** ses compétences par une formation continue.

**Ensemble**  
**avec nos richesses et nos différences**

*D'avance, nous vous remercions de votre soutien.  
Pour l'association, le conseil d'administration.*



Pour **valider votre adhésion à l'association**,  
imprimez le **bulletin** d'inscription ci-joint  
**et envoyez-le à l'association**, accompagné du **règlement**.  
SA-MA-SA Education Midi-Pyrénées 61 Grand rue saint Michel A-11 31400 TOULOUSE